

Construire, piloter et évaluer le plan de développement des compétences

Durée : 2 jours, 14h **Format :** Présentiel **Tarif :** 1 050 € HT

Réf : R0534 – v09/26



Points forts : Cette formation vous donne une méthode d'élaboration du plan utilisable immédiatement. Vous bénéficiez d'un diagnostic et d'un regard d'expert pour optimiser vos outils internes.

Objectifs

- Construire et mettre en œuvre son plan de développement des compétences en utilisant les outils et méthodes appropriés.
- Appliquer les obligations légales liées à la formation en entreprise
- Optimiser l'ingénierie financière
- Identifier les nouveaux formats de formation et les intégrer dans son plan

Programme

► S'approprier les éléments de la réforme

- Changements des interlocuteurs : qui fait quoi ?
- Réorientation des financements de la formation : quel impact pour votre entreprise ?
- Nouvelle définition de l'action de formation : Définition plus large laissant la place à l'innovation pédagogique
- Comprendre les similitudes et différences entre le "plan de formation" et "le plan de développement des compétences"
- Nouvelles modalités de fonctionnement du CPF
- Tour d'horizon des dispositifs actuels et à venir

► Rappel sur vos obligations d'employeurs en matière de formation

- Vos obligations d'employeurs en matière de formation
- Distinction entre les actions de formation obligatoires et les autres actions du plan
- Consultations obligatoires du CSE (ou du CE) sur la formation
- Statut du salarié en formation dans le cadre du plan

► Comprendre la place et les enjeux de la formation dans son entreprise

- Quel nouveau positionnement de la formation au sein de la stratégie d'entreprise ? Comment "vendre" la formation à son dirigeant ?
- Prendre conscience du rôle de la politique formation.
- Comprendre les préoccupations des managers et celles des Ressources Humaines.
- Quel est le processus de formation dans son entreprise ? Quels sujets de formation sont traités en interne ?

► Intégrer la stratégie de l'entreprise dans l'élaboration des orientations formation

- Anticiper les évolutions métier, changements et les futurs projets de l'entreprise
- Faire le bilan du précédent plan de formation et en tirer les enseignements
- Rédiger une note d'orientation porteuse de sens en la mettant en lien avec la GEPP; la faire valider

Construire le plan : les étapes clefs pour ne rien oublier

► Recenser et qualifier les besoins

- Adopter la bonne posture du RF pour comprendre la demande, les besoins, les impératifs du salarié et du manager
- Connaître les différentes méthodologies de recueil des besoins et adopter celle la plus adaptée à son entreprise
- Impliquer les managers dans l'identification des besoins
- Identifier les différentes typologies de besoin et distinguer demande, envie et besoin de formation

Contact et Inscription

Ophélie HIRACHE 02.35.59.44.15 - ophelie.hirache@ceppic.fr



► **Construire son plan de formation en y intégrant les nouveaux dispositifs**

- Comment intégrer les nouveaux formats digitaux dans son plan (MOOC, SPOC, COOC ...)
- Définir les actions de formation répondant le mieux aux besoins
- Identifier les acteurs du plan et les impliquer dans le processus

► **Formaliser le plan et consulter les IRP**

- Mettre en forme le plan de formation : supports et présentations possibles
- Déterminer la communication (PPT, mails, rendez-vous...) et les canaux appropriés pour chaque type d'acteur
- Informer et consulter le CE : respecter le calendrier de consultation et le format de présentation

► **Chiffrer et rationaliser le budget : les clefs du financement pour gagner de l'argent !**

- Identifier et optimiser les financements disponibles à la suite de la réforme
- Arbitrer entre les différents dispositifs de financement et saisir les opportunités du digital pour un financement optimal
- Prévoir un ajustement financier pour les urgences

► **Présenter, faire arbitrer et valider son plan**

- Présenter le plan formation à la direction et ses priorités
- Négocier son budget de formation
- Utiliser les orientations comme clés d'arbitrage

Assurer le pilotage du plan de formation

► **Mettre en place les actions et gérer la relation avec les prestataires**

- Programmer la réalisation des actions en interne
- Concevoir des cahiers des charges pour identifier les prestataires externes
- Comment développer le partenariat OPCO ? Les opportunités
- Communiquer sur les actions auprès des salariés

► **Suivre le déroulement du plan et savoir présenter un bilan**

- Se construire des outils de suivi et maîtriser son budget
- Savoir réajuster en cours d'année le plan de formation
- Construire un bilan de la formation : structure type, éléments à inclure

Démarche pédagogique

Apports de connaissances - Ateliers d'échanges - Étude de cas - Exercices d'analyse et de construction d'outils d'évaluation
Diagnostic personnalisé de son plan de formation.

Formatrice : Consultante-formatrice experte en Ressources Humaines, spécialisée dans la formation de formateurs, la mise en œuvre de la GEPP, et l'accompagnement à la certification (Qualiopi). Elle dispose d'une solide expérience en ingénierie de formation et en création d'organismes de formation.



Contact et Inscription

Ophélie HIRACHE 02.35.59.44.15 - ophelie.hirache@ceppic.fr

Construire, piloter et évaluer le plan de développement des compétences

Durée : 2 jours, 14h **Format** : Présentiel **Tarif** : 1 050 € HT

Réf : R0534 – v09/26

Public

Tout acteur des ressources humaines et de la formation.

Prérequis

Il est préférable d'avoir un premier niveau de connaissance du système français de formation professionnelle pour suivre cette formation.

Modalités d'évaluation

- Test de connaissance sous forme de quizz
- Exercices d'application : rédiger la note d'orientation de l'entreprise - chiffrer les besoins de formation - utiliser la grille d'arbitrage - préparer son plan de communication
- Plan d'action personnel

Évaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Accessibilité de la formation

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposent d'un ascenseur permettant l'accès à l'étage.

Pour toute question relative à l'accessibilité ou à l'aménagement de votre formation, vous pouvez contacter nos référents handicap : referenthandicap@ifa-rouen.fr

Indicateurs clés

251 personnes formées en Ressources Humaines, Formation en 2025

96 % Taux de satisfaction à chaud 2025

Dates de session

Mises à jour le : 01/09/2026

Nous consulter



Contact et Inscription

Ophélie HIRACHE 02.35.59.44.15 - ophelie.hirache@ceppic.fr



Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CEPPIC 194, rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - www.ceppic.fr